

**Université Clermont Auvergne
obtient une subvention de la Fondation du Leem**

4ème édition de l'Appel à projets « Innover dans le parcours de santé »

Dans la prise en charge d'un patient, le traitement est important mais l'accompagnement du patient, son accès aux soins, ou encore la communication entre les différents professionnels de santé qui l'entourent sont essentiels pour optimiser son parcours de soins. Depuis 4 ans, la Fondation des Entreprises du Médicament sélectionne et finance des projets déployés par des organismes d'intérêt général à but non lucratif (associations, universités, établissements de santé...) qui innoveront tout au long du parcours de santé.

Lancé en septembre 2023, la 4ème édition de l'Appel à Projets « Innover dans le parcours de santé » de la Fondation des Entreprises du Médicament a reçu les candidatures de 57 projets d'organismes d'intérêt général à but non lucratif. Parmi eux, 8 lauréats ont été récompensés dont le projet porté par l'Université Clermont Auvergne « Créer, déployer, évaluer un parcours éducatif de santé et développer les outils du transfert des connaissances acquises ».

Créer, déployer, évaluer un parcours éducatif de santé et développer les outils du transfert des connaissances acquises

Les objectifs de ce projet sont de :

- Favoriser l'accès à la prévention et aux soins, agir sur les déterminants de la santé et des inégalités via la structuration du parcours de santé.
- Créer, déployer, évaluer un parcours éducatif de santé destiné aux enfants et jeunes dans trois quartiers prioritaires de villes des régions AURA et PACA.
- Développer les outils permettant de répliquer et de généraliser l'approche proposée.
- Partager les leçons tirées de la mise en place du parcours via un guide et une série de dispositifs de formation en ligne destinés aux municipalités, professionnels de santé de première ligne, acteurs sociaux et éducatifs

Au total, depuis 4 ans, ce sont 40 projets qui ont été soutenus par la Fondation, dans le cadre de l'appel à projets « Innover dans les parcours de santé » au travers d'un financement de plus de 1 million d'Euros. La Fondation récompense des projets qui intègrent :

- La prise en compte des **comportements et déterminants de santé**,
- Le **repérage et la détection des populations ou des situations à risque**,
- Les actions visant à renforcer **l'éducation thérapeutique et/ou l'adhésion** des patients à leur traitement.

Pour sélectionner les projets à soutenir, la Fondation tient compte de multiples critères parmi lesquels notamment leur faisabilité technique et logistique, leur temporalité, leurs modalités d'évaluation (indicateurs...), leur répliquabilité et leurs retombées potentielles. Les projets doivent être mis en œuvre en France et concerne tous les domaines de la santé. Les bénéficiaires sont obligatoirement des organismes d'intérêt général à but non lucratif et les projets doivent participer à l'émergence de solutions innovantes dans le parcours de santé et à leur appropriation par les bénéficiaires.

« Nous sommes guidés par la volonté de permettre l'initiation des projets et d'apporter, via notre soutien, un effet de levier qui puisse inciter d'autres structures à prendre le relais. Nous choisissons des projets qui agissent à toutes les étapes du parcours de soins », précise Thomas Borel – Délégué Général de la Fondation des entreprises du médicament pour l'accès aux soins.

A propos de la Fondation :

La Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins, créée en 2008 par le Leem sous l'égide de la Fondation de France, a pour objectif de soutenir financièrement des projets d'organismes d'intérêt général qui œuvrent pour la réduction des vulnérabilités et des inégalités sociales de santé en France.

A propos de Université Clermont Auvergne :

L'Université Clermont Auvergne est au service de la réussite des étudiants et des étudiantes et d'une conception nouvelle de la recherche qui soutient l'innovation et la créativité afin de contribuer pleinement au développement des forces économiques et scientifiques de son territoire. À l'Université Clermont Auvergne, 6 instituts, regroupent, par grands ensembles, les composantes de formation et de recherche. C'est au sein de l'Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales qu'est hébergée la chaire UNESCO et centre collaborateur OMS « Global Health & Education ».

Contacts presse :

LEEM

Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 - sbou@leem.org
Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - vpautre@leem.org
Céline FERNANDES – 06 08 97 50 49 – cfernandes@leem.org

Clermont Auvergne

Valérie Ivassenko – 06 99 52 25 92 – valerie.ivassenko@uca.fr